

# **L'INTERPRÉTATION : UN PROBLÈME ÉPINEUX POUR LA TRADUCTION JURIDIQUE**

**Margarete FLÖTER-DURR, dr**

Université de Strasbourg

ED 520, EA 1339 Lilpa

5, Place des Halles, 67000 Strasbourg, France

[info@mg-traductions.eu](mailto:info@mg-traductions.eu)

**Résumé :** Dans le contexte du tournant quantitatif amorcé dans le domaine de la traduction, tant pragmatique que juridique, le présent article vise à revenir sur le rôle des notions d'interprétation et de sens et à les replacer au centre des préoccupations de la traduction juridique. À partir du constat de la nécessité de l'interprétation, il s'agit de mettre en exergue l'ancrage social de toute traduction en tant qu'acte de communication et le caractère inadéquat du paradigme de l'équivalence (Sandrini, 2017) qui en résulte. À partir de la théorie de Schütz, les notions de pertinence et de stock de connaissances ainsi que leur rôle en traduction seront mises en évidence (Schütz, 2004b). Enfin, les contours d'une méthode pratique de la traduction fondée sur la pertinence et l'usage (Wittgenstein, 2004) seront esquissés.

**Mots clés :** traduction juridique, interprétation, sens, pertinence, équivalence, heuristique, sémantique, pragmatique, usage linguistique.

## INTERPRETACJA JAKO NURTUJĄCY PROBLEM W PRZEKŁADZIE PRAWNICZYM

**Abstrakt:** W związku ze zjawiskiem przesunięcia ilościowego w dziedzinie tłumaczeń, zarówno w kontekście tłumaczenia pragmatycznego, jak i prawnego, niniejszy artykuł ma na celu powrót do roli takich podstawowych pojęć jak interpretacja i sens oraz umieszczenie ich w centrum rozważań na temat tłumaczenia prawnego. Wychodząc od konieczności interpretacji, w artykule uwypuklono społeczne zakotwiczenie tłumaczenia jako aktu komunikacji i wynikającej z niego niedoskonałości paradygmatu równoważności (Sandrini, 2017). W oparciu o teorię Schütza podkreślono koncepcje dotyczące sensu i zasobu wiedzy, a także ich rolę w tłumaczeniu (Schütz, 2004b). W końcowej części artykułu przedstawiono natomiast zarys praktycznej metody tłumaczenia opartej na pojęciu *sensu* (Schütz) i *użycia* (Wittgenstein, 2004).

**Słowa klucze:** tłumaczenie prawnicze, interpretacja, heurystyka, interpretacja prawna, semantyka, relewancja, pragmatyka, użycie języka.

## INTERPRETATION AS A PERVAIDING PROBLEM IN LEGAL TRANSLATION

**Abstract:** In the context of the quantitative shift in the translation field, both pragmatic and legal, this article aims to return to the role of interpretation and meaning concepts and to place them back at the centre of legal translation concerns. Starting from the observation of the necessity of interpretation, it is a question of highlighting the social anchoring of any translation as an act of communication and the inadequacy of the paradigm of equivalence (Sandrini, 2017) which results from it. Based on Schütz's theory, the concepts of relevance and stock of knowledge and their role in translation will be highlighted (Schütz, 2004b). Finally, the outlines of a practical method of translation based on relevance and usage (Wittgenstein, 2004) will be outlined.

**Key words:** Legal translation, interpretation, heuristics, legal interpretations, semantics, relevance, pragmatics, language use.

## 1. Observations liminaires

Au cours des dernières décennies, l'essor de la linguistique de corpus et du traitement automatique des langues a contribué à transformer le domaine de la traduction professionnelle en une véritable industrie en entraînant un tournant quantitatif dans ce domaine (Biel & Engberg, 2013 : 40). La possibilité de traiter des volumes de données de plus en plus importants et de réaliser des analyses de plus en plus fines donne l'impression qu'en traduction la qualité est une propriété émergente de la quantité des données linguistiques traitées (Cassin, 2016 : 72). Les présupposés théoriques de ces disciplines s'enracinent dans le postulat logico-positiviste de la détermination du sens et dans une conception instrumentaliste et « terminologiste » du langage (Ost, 2009 : 199). D'où le succès des ontologies numériques en tout genre. Nonobstant la prévalence de cette conception en traduction, il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une conception réductionniste qui – en se faisant l'écho du « fantasme babélien de réduction à la langue unique » (Ost, 2009 : 18) – est inapte à rendre compte des mécanismes de la traduction entendue au sens humboldtien d'*energeia*. L'inaptitude des outils d'aide à la traduction de distinguer les nuances d'usage démontre qu'ils sont basés sur une simple substitution du mot à mot. Par conséquent, il nous semble judicieux de revenir sur ce qui constitue les fondamentaux de la traduction, à savoir les notions de sens et d'interprétation. Cet article vise à mettre en exergue la nécessité, notamment pour la traduction juridique, de se concentrer sur ces deux notions. L'accent sera mis sur la notion d'interprétation en tant qu'opération permettant l'accès au sens et la notion de pertinence en tant que mécanisme créateur de sens. À partir de la théorie de la pertinence d'Alfred Schütz (2004b), il s'agira de caractériser le mécanisme de la constitution du sens et de décrire le rôle des connaissances dans le processus de traduction et au regard du statut épistémologique du traducteur. Enfin, une méthode pratique de traduction fondée sur la notion de pertinence et d'usage sera esquissée.

## 2. En quoi l'interprétation est-elle une nécessité pour la traduction juridique ?

Aristote définit la nécessité comme : « Ce qui ne peut être autrement, nous affirmons qu'il en est ainsi par nécessité ». L'interprétation est une nécessité, dans la mesure où nous sommes amenés à interpréter chaque fois que « nous ne comprenons pas le sens » (Galdia, 2017 : 236). Cependant, la nécessité de l'interprétation ne résulte pas de la seule absence de compréhension, mais de l'impossibilité de comprendre autrui complètement (Endress, 2006 : 71). L'interprétation fait partie de notre activité quotidienne (Galdia, 2017 : 236), car elle est inscrite dans notre « monde de la vie », défini par Husserl à la fois comme le sol et l'horizon de toute pratique, y compris de la pratique interprétative (Perreau, 2010 : 269). Il en résulte que l'interprétation est toujours déjà là et correspond au « moment de la donation de sens » (Berner, 2007 : 40). C'est la raison pour laquelle « tous les faits sont toujours des faits interprétés » (Schütz, 2010 : 333). L'interprétation joue un rôle majeur, car elle constitue la seule opération permettant l'accès au sens, défini comme le résultat de l'interprétation (Schütz, 2003a : 184). En effet, et contrairement au principe de compositionnalité, le sens d'un texte ne résulte pas de la somme de ses mots (Rastier, 2001), puisque les mots et les phrases n'ont de signification que par « un effet systémique d'ensemble » (Ost, 2009 : 210). Le sens d'un texte se construit à partir des hypothèses interprétatives qui tiennent compte du sens d'un discours concret et des signes d'un texte concret. Dès lors, l'interprétation permet de concrétiser « une signification par nature contextuelle, pragmatique, changeante et floue » (Ost, 2009 : 211). Cependant, « l'être se disant en plusieurs sens » (Aristote, 2014 : 1837) et « le monde continuant à se penser et à s'exprimer en plusieurs langues » (Ost, 2009 : 17), la nécessité de l'interprétation s'impose à tout moment et en tout domaine. Dès lors, le droit et la traduction n'y échappent pas. L'interprétation est une nécessité primordiale, car elle fait émerger le sens qui ne la précède pas. Entre la pratique traductive et l'activité interprétative, un lien complexe et indissociable existe (Ost, 2009 : 111).

S'agissant du droit, la doxa dominante réserve depuis toujours l'interprétation au juriste (Šarcevic, 1997; Schröder, 2012)

en condamnant le traducteur à une « fidélité » au signe, au demeurant irréalisable, et en lui déniait tout droit d'interpréter, et ce nonobstant la caractérisation de l'interprétation comme une opération linguistique (Galdia, 2017 : 243). Ces tentatives d'expurger la traduction juridique de toute interprétation par le traducteur s'expliquent par les rapports complexes qu'entretiennent les juristes avec la traduction. L'interprétation juridique prend pour objet la règle du droit positif et consiste à « déterminer le sens d'un texte de loi et de l'intention du législateur » (Schröder, 2012 : 140) ainsi que des contrats (Staudinger, 2010 : 85). Elle vise à « abolir l'obscurité qui dissimule le véritable sens d'une loi » (Schröder, 2012 : 140). De cette conception de l'interprétation juridique procède la règle « *interpretatio cessat in claris* », fondée sur le postulat d'obscurité d'une loi. Ce postulat ne signifie pas qu'une règle de droit nécessite une interprétation uniquement lorsque son sens est ambigu. En effet, une loi est systématiquement « obscure » dès lors « qu'il existe des motifs pour lui trouver un sens différent » (Schröder, 2012 : 141). Cette règle heuristique méconnaît toutefois le fait qu'une règle de droit étant elle-même le résultat d'une interprétation (Niggli & Amstutz, 2006 : 157), elle nécessite systématiquement une interprétation. Il en résulte par conséquent qu'en droit, l'interprétation est une nécessité primordiale. Il en va de même en ce qui concerne l'activité traductive. Cependant, l'interprétation en droit et en traduction diffère par son objet. Si l'interprétation juridique, c'est-à-dire la qualification juridique, a pour objet la règle de droit, l'interprétation en traduction prend pour objet le sens d'un texte juridique à traduire. S'il s'agit de traduire, par exemple, un arrêt en matière de propriété industrielle, le traducteur est appelé à interpréter ce texte, et non les règles de droit qu'il invoque, pour reconstruire son sens dans la langue d'arrivée. Il nous semble que cette distinction de l'objet d'interprétation est fondamentale et permet de dépasser la doxa frappant le traducteur d'interdiction d'interpréter. Elle constitue la ligne de démarcation entre la qualification juridique et l'interprétation en traduction. Cependant, toute la difficulté qui contribue à la complexité des relations entre le droit et la traduction réside dans le fait que la qualification juridique s'opère dans le médium de l'interprétation sémantique par le traducteur. Le lien intrinsèque entre la traduction et l'interprétation ainsi que le caractère nécessaire et ubiquitaire de l'interprétation exige de placer cette notion au centre des préoccupations de la théorie

de la traduction. Pour le justifier, au moins trois raisons peuvent être invoquées : l'homonymie en langues, l'échec des paradigmes classiques de la traduction, issus de la tradition logico-positiviste, et l'émergence des approches sociologiques de la traduction (Gambier, 2007; Tyulenev, 2014; Wittgenstein, 2004; Wolf & Fukari, 2007).

En premier lieu vient le phénomène d'homonymie qui consiste à attribuer plusieurs significations à un seul nom et participe ainsi de l'instabilité du sens. L'homonymie procède de la plurivocité du sens et appelle l'interprétation. Pour la réduire et pouvoir fixer le sens d'un texte concret, il faut à tout moment opérer un choix, c'est-à-dire interpréter.

En second lieu, la nécessité de l'interprétation met en exergue l'échec des paradigmes classiques de la communication et de la traduction. Il s'agit plus particulièrement du paradigme logico-positiviste de l'immanentisme du sens et du paradigme de l'équivalence. S'agissant du paradigme communicationnel, il se fonde sur l'idée qu'il existerait « un sens littéral, immédiatement identifiable » (Rastier, 2003 : 138) et susceptible d'être transféré « de façon à conserver ce qui reste d'invariant dans l'information » (Stegmaier, 2008 : 174). Mais la langue n'étant pas exclusivement un outil de codage d'informations, mais un médium dans lequel se constitue notre monde de la vie (Taylor, 2017 : 175) et un outil heuristique permettant de l'explorer, le sens ne saurait être réduit à « une entité intermédiaire s'intercalant entre la pensée et la réalité » (Laugier, Plaud, & Chauviré, 2009: 195). Il ne saurait non plus faire l'objet d'un quelconque transfert, car – étant toujours indéterminé – il ne peut être réifié. Dès lors, le sens n'étant ni immanent aux mots ni susceptible de transfert (Hacker, 1997), il doit être nécessairement construit (Galdia, 2017; Rastier, 2001; Schütz, 2004b). En traduction, il faut donc se résoudre à renoncer au « réquisit de la détermination du sens » (TLP 3.23) (Laugier et al., 2009 : 196) pour revenir sur le « sol raboteux » (RP §107) de la langue en tant que phénomène concret (RP § 108), et de l'activité traduisante telle qu'elle se pratique concrètement dans le monde de la vie quotidienne (« die Welt des Alltags ») (Schütz, 2003a : 165). Dans ce monde intersubjectif, le sens se construit dans l'activité interprétative du traducteur *in concreto* pour chaque texte en fonction de ses contingences. S'agissant du paradigme classique de la traduction conçue en termes de recherche des équivalents (Reiss, 1971), il échoue en raison des

résonances toujours présentes de la notion logique d'implication bilatérale. De fait, l'équivalence est inapte à rendre compte des mécanismes à l'œuvre dans la traduction, et notamment du mécanisme de la sélection des unités sémantiques. En outre, l'échec de l'équivalence s'explique par le fait qu'elle ne tient pas compte de la polarité du sens qui oscille entre le sens objectif d'une part, et le sens subjectif et occasionnel, d'autre part (Schütz, 2004a : 272). Or c'est précisément dans ce mouvement oscillatoire que s'ouvre l'espace de l'interprétation.

En troisième lieu, la nécessité de placer l'interprétation au centre des préoccupations de l'activité traductive, affectée d'incertitude comme toute activité pratique, peut s'expliquer par un certain échec du paradigme herméneutique classique, défini par Schleiermacher comme « la compréhension d'un discours étranger ». Cette démarche de l'herméneutique classique semble vouée à l'échec, d'une part, en raison du caractère solipsiste de sa méthode « d'interprétation technique » où l'actualisation du sens s'opère à partir de la subjectivité du sujet interprétant, et d'autre part, en raison de l'impossibilité de comprendre autrui complètement, et ce même dans les conditions optimales d'interprétation, ce qui fait de la notion de compréhension une « notion limite » (Schütz, 2004a : 221).

Compte tenu de l'échec de ces paradigmes, faut-il pour autant conclure à l'impossibilité de traduire nonobstant le caractère ubiquitaire de la pratique traductive, tant interlinguale qu'intralinguale. Nous pensons, en suivant en cela François Ost (2009), qu'il est nécessaire de concevoir la traduction de manière plus globale en termes de processus dynamique (au sens humboldtien d'*energeia*). Cela implique de prendre en considération l'inscription de la traduction et de la pratique traductive dans le monde de la vie, d'une part, et, d'autre part, de rompre avec une approche classique de la traduction d'obédience linguistique et communicationnelle. Cette rupture ouvre la voie à une approche sociologique qui conçoit la traduction en termes de phénomène social. La traduction constitue un phénomène social dès lors qu'elle s'inscrit dans un contexte social et qu'elle est pratiquée par des individus socialisés (Tyulenev, 2014 : 5). Dans l'approche sociologique, la traduction s'analyse comme l'interprétation et comme un phénomène social interactif (Wolf et Fukari, 2007 : 9). Ainsi, les notions d'interprétation et de sens se trouvent placées au centre des préoccupations

de la traduction. Corrélativement, les notions de sélection et de pertinence acquièrent un statut fondamental. Qui plus est, l'approche sociologique met l'accent sur l'inscription de la traduction dans le monde de la vie, à la fois intersubjectif et communicatif a priori. En raison de cet ancrage, la traduction – pour réussir en tant qu'acte de communication interculturelle – doit remplir à minima un certain nombre de conditions. Elle doit en particulier permettre, autant que faire se peut, le partage des systèmes de pertinences d'une communauté linguistique. De fait, la traduction se trouve soumise à la nécessité de validation intersubjective. Ainsi, l'approche sociologique de la traduction permet de dépasser le solipsisme du paradigme herméneutique de Schleiermacher.

C'est dans ce contexte de rupture avec les paradigmes classiques de la traduction que la théorie de la pertinence de Schütz révèle tout son intérêt pour la traduction. Avant d'exposer brièvement les notions pivotales de cette théorie, il convient de s'attarder quelque peu sur la notion de sens pour en préciser la teneur. En linguistique, le sens est réduit à ce qui reste d'invariant dans le transcodage (Rastier, 2001). En théorie de systèmes de Luhman, il est conçu comme « un horizon de possibilités » (Tyulenev, 2012 : 5). En philosophie de l'orientation, le sens est défini comme le résultat d'une sélection : il correspond à l'élément sélectionné comme important ou signifiant dans une situation donnée (Stegmaier, 2008 : 153). Schütz, et à sa suite les auteurs comme Rastier et Siever, définissent le sens comme le résultat de l'interprétation (2001 : 8; 2003a : 184; 2010 : 283). Ces différentes définitions mettent en exergue l'imbrication étroite entre les notions d'interprétation, de sens et de sélection.

### 3. Intérêt de la théorie de la pertinence de Schütz en traduction et ses notions pivotales

Si l'on considère que les notions d'interprétation, de sens et de pertinence constituent les notions clés de la traduction, le sens ne pouvant se construire par un jeu de substitution de terme à terme (Ost, 2009 : 207), la théorie de Schütz semble particulièrement intéressante, et ce à plusieurs titres. En premier lieu, elle



est intéressante, car elle pose explicitement la question du sens. En règle générale, cette question est rarement problématisée, car le sens est considéré comme une sorte d'évidence. En second lieu, cette théorie permet d'analyser la genèse du sens et les mécanismes de sa constitution. Contrairement à la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1989), la théorie de Schütz explique le mécanisme de la pertinence en termes de sélection et le caractérise comme le mécanisme heuristique fondamental. En troisième lieu, l'intérêt de la théorie schützéenne réside dans son volet épistémologique qui est de nature à expliquer le rôle des connaissances non seulement dans le processus de traduction proprement dit, mais aussi au regard du statut épistémologique du traducteur. Enfin, la théorie de Schütz est intéressante, dans la mesure où elle définit les conditions de réussite d'une communication.

La théorie de Schütz s'articule autour de trois notions principales, à savoir les notions de sens, de pertinence et de stock des connaissances. S'agissant de la notion de pertinence, Schütz l'a définie comme le phénomène général d'avoir du sens d'une part, et, d'autre part, comme la sélection de certains éléments sémantiques à partir d'un ensemble de possibilités. Ainsi, le sens se constitue dans la sélection de certains éléments, dans une situation concrète, par rapport à un arrière-plan. La pertinence joue un rôle crucial dans la constitution du sens, dans la mesure où elle commande la sélection des éléments sémantiques à retenir pour une interprétation et confère ainsi de la légitimité à l'interprétation.

Schütz distingue trois types de pertinences : la pertinence thématique, la pertinence interprétative et la pertinence motivationnelle. La pertinence thématique constitue le type le plus important de la pertinence en raison du caractère ubiquitaire du thème. C'est la raison pour laquelle la pertinence thématique a également été caractérisée comme la condition *sine qua non* de la pertinence (Greisdorf, 2000). Le thème s'entend au sens large comme un problème concret à résoudre et au sens étroit comme le thème d'un texte. La pertinence interprétative, qui constitue le second type de pertinences, vient à opérer dans l'interprétation d'un thème, c'est-à-dire dans le processus de subsomption « de l'inconnu à un déjà connu » (Schütz, 2004b). Elle permet de dégager les traits caractéristiques du thème par rapport à un type d'interprétation disponible dans le stock de connaissances et de le subsumer ainsi

à un schème d'interprétation. En traduction, la pertinence interprétative joue un rôle majeur, dans la mesure où elle permet la discrimination fine des éléments sémantiques en fonction du contexte d'usage. Enfin, le troisième type de pertinence est constitué par la pertinence motivationnelle. Elle opère en l'absence de schèmes d'interprétation adéquats dans le stock de connaissances permettant d'interpréter un thème ou de choisir entre deux interprétations concurrentes. La pertinence motivationnelle détermine la profondeur d'analyse nécessaire pour résoudre un problème. Elle présente un lien étroit avec la notion de situation et d'importance. Cependant, elle ne suffit pas pour déterminer ce qui est important dans une situation concrète, car les deux autres types de pertinence y contribuent également. C'est pourquoi, pour Schütz, les différents types de pertinences n'existent pas isolément, mais forment des systèmes de pertinences dans lesquels les différents types de pertinences s'influencent de manière réciproque et récursive. La fonction des systèmes de pertinences, qui sont déterminés linguistiquement et culturellement, consiste à fournir un cadre commun et non questionné de l'interprétation, à déterminer les éléments de connaissances à retenir et les méthodes à utiliser pour interpréter (Schütz, 2003a : 191). Ce cadre commun d'interprétation constitue un élément indispensable à toute communication. En effet, selon Schütz, la communication n'est possible qu'à condition pour les protagonistes de partager pour l'essentiel, les systèmes de pertinences. En l'absence de systèmes de pertinences partagés ou de divergences trop importantes, la communication n'est pas possible ou devient difficile.

S'agissant de la notion de stock de connaissances, elle constitue le pivot de l'épistémologie schützéenne. Le stock de connaissances est défini comme la réserve de schèmes d'interprétation. Sa fonction consiste à fournir un cadre commun de référence dans lequel opèrent les différents types de pertinences. Le stock de connaissances, déterminé à la fois linguistiquement, culturellement, historiquement et individuellement, est un corpus de connaissances hétérogènes, en constante évolution. Il est également vecteur de pertinences thématiques et interprétatives et, à ce titre, il permet la compréhension réciproque. En traduction, le stock des connaissances joue un rôle crucial sur un double plan : d'une part sur le plan de la traduction proprement dite et, d'autre part, sur le plan du statut épistémologique du traducteur. Dans le processus

de traduction proprement dite, les connaissances mobilisées par le traducteur contribuent à créer un espace partagé de communication lorsque l'interprétation retenue par le traducteur et les éléments de connaissances sélectionnés permettent d'activer chez l'utilisateur de la traduction les schèmes d'interprétation adéquats. Sur le plan du statut épistémologique, le stock de connaissances permet de stabiliser la position du traducteur dans la communication spécialisée. Force est, en effet, de constater que dans la communication d'expert à expert, la position du traducteur est marquée par une double précarité qui résulte du « différentiel des savoirs » entre le traducteur et l'expert (Froeliger, 2013 : 33), d'une part, et d'autre part, de la position de médiateur qu'occupe le traducteur. Sur le plan des connaissances disciplinaires, le statut du traducteur est toujours celui d'un profane, car – en règle générale – il ne peut prétendre à avoir des connaissances d'expert dans une spécialité donnée. S'agissant de la position du médiateur, elle est intrinsèquement liée au statut du traducteur dans la communication, dans la mesure où celui-ci se tient toujours dans l'intervalle entre deux langues, deux univers sémantiques et deux systèmes juridiques (Cassin, 2016 : 229). Or, toute la médiation ayant vocation à disparaître dès que son objectif est réalisé (Alloa, 2009 : 251), le traducteur-médiateur s'assimile en quelque sorte à l'échelle de Wittgenstein : il permet grâce à sa traduction de réaliser un objectif pragmatique tout en disparaissant derrière le voile de l'invisibilité imposé par la doxa académique. Dans ces conditions, l'acquisition des connaissances disciplinaires permet au traducteur de combler le clivage des connaissances et des pertinences, de s'approprier le registre spécifique d'une discipline scientifique au sens d'un système sémiotique de significations (Halliday, 1975 : 66) ainsi que l'archive au sens de Foucault (1969). Ainsi, le traducteur acquiert la faculté de parler à partir de la même archive que le juriste ce qui stabilise sa position épistémologique à l'égard de celui-ci. L'appropriation des connaissances disciplinaires et la maîtrise du registre et de l'archive font passer le traducteur du statut de profane au statut de professionnel, apte à avoir une « vision synoptique », RP § 122 (Wittgenstein, 2004) d'un domaine des connaissances, c'est-à-dire une vision qui procure la compréhension des « contextes de sens » (Schütz, 2004a : 189).

#### 4. Méthode pratique de la traduction : pertinence et usage

Compte tenu de l'asymétrie des conditions de la constitution de sens d'une langue à l'autre et de la contingence tant de la pratique traductive (Dewey, 2014 : 38) que de la traduction au sens humboldtien de l'*ergon*, la question qui se pose avec acuité au traducteur est la question de la méthode permettant de reconstruire le sens du texte source dans le texte cible. En raison de l'ancrage de la traduction dans le réel (Froeliger, 2013 : 70), il est possible, à notre sens, de proposer une méthode pratique de traduction fondée sur la notion de pertinence de Schütz, associée à celle d'usage de Wittgenstein (RP, § 43).

S'agissant de la notion d'usage, elle apparaît comme « la cause fondamentale d'émergence des formes linguistiques » (Legallois et François, 2011 : 8). L'usage renvoie à l'utilisation et à l'emploi, d'une part, et d'autre part, à l'habitude et à la régularité. Pour être pourvu de sens, l'emploi des expressions lexicales et des structures syntaxiques et phrastiques doit être habituel et régulier. Sur le plan linguistique, l'usage au sens de l'habitude est créateur « d'un ensemble de solidarités lexicales et syntaxiques » (2011 : 10) qui sont révélatrices « des structures de sens » (Schlicht von Rabenau, 2014 : 252).

Pour Wittgenstein, la notion d'usage constitue le fil rouge de sa philosophie. Sa découverte majeure consiste à avoir compris que le langage, et donc toute langue en tant que manifestation particulière du phénomène du langage, « n'a de vie et de vérité que dans ses usages » (Laugier, 2009 : 15). La notion d'usage en tant que vecteur du sens est présente chez Wittgenstein dès le *Tractatus logico-philosophique* (TLP 3.326). C'est donc très tôt que Wittgenstein associe l'usage au sens, car l'usage pourvu de sens est « la seule donnée que nous ayons du sens » (Laugier, 2009 : 59). Dès lors, ni les états mentaux ni les intentions ne sauraient être constitutifs de sens (Cavell, 2009; Kellwessel, 2009; Wittgenstein, 2004). Dans les *Recherches Philosophiques*, qui correspondent à la seconde phase de sa philosophie, la conception de l'usage évolue : désormais, l'usage ou l'emploi détermine les manifestations diversifiées de la logique d'une langue (Schlicht von Rabenau, 2014 : 213). Dès lors, il n'y a plus de sens déterminé en soi, mais

uniquement un sens déterminé dans l'usage (RP, § 43). Par ailleurs, le monde de la vie quotidienne étant régi par l'intérêt pragmatique, la logique, et avec elle le postulat du sens déterminé, n'y occupent que peu de place. Cependant, reconnaître à l'usage – et non à un état mental ou intentionnel – le pouvoir de conférer le sens à un signe n'équivaut pas pour autant à renoncer à la logique. Wittgenstein opère un déplacement du terrain sur lequel se manifeste la logique pour la situer dans l'usage, c'est-à-dire « sur le sol raboteux » de la pratique (RP, § 107). Si la notion d'usage est capitale selon nous, pour la traduction, c'est précisément, dans la mesure où la traduction s'articule toujours dans l'action et opère sur le terrain marqué par les aspérités de la pratique concrète d'une langue singulière. Pour le traducteur, il importe donc avant tout de se poser la question de savoir : « Ce mot est-il effectivement utilisé ainsi dans la langue dans laquelle il puise son origine ? » (RP, § 116). En d'autres termes, pour traduire, nul besoin de savoir ce qu'est la signification ou le sens en soi. Ce qui importe c'est de s'attacher à observer et à apprendre les usages linguistiques dans leur multiplicité (Laugier, 2009 : 160). Bien entendu, il ne s'agit pas de n'importe quel usage, mais seulement de l'usage « pourvu de sens », c'est-à-dire linguistiquement normé. En effet, comme le précise Wittgenstein, l'usage linguistique est structuré par des règles de la grammaire « entendue comme une série des usages d'un mot ou d'une expression » (Laugier, 2009 : 155). Or, les règles grammaticales de l'usage correct ne procèdent pas des principes « appliqués intérieurement ou de manière individuelle » (Moyal-Sharrock, 2012 : 222), mais des normes propres à une communauté linguistique. Chaque communauté linguistique se dote de ses propres normes qui déterminent ce qu'elle considère comme « sa Weltanschauung relative-naturelle socialement approuvée », l'usage normé tant lexical que syntaxique reflétant « le système de pertinences socialement approuvé par une communauté linguistique donnée » (Schütz, 2003b : 189). Ainsi, le système de pertinence permet d'articuler la notion d'usage et celle de pertinence : l'usage pourvu de sens est vecteur des pertinences.

La structure de l'usage étant déterminée par les normes et par les exigences pragmatiques d'une situation de communication concrète, l'usage ne peut s'acquérir que dans la pratique. En d'autres termes, cela signifie que l'usage s'apprend dans l'interaction sociolinguistique, et donc par acculturation (Moyal-Sharrock, 2012 : 222). Car c'est dans l'imbrication de l'action et de la situation

concrète que le sens prend sa source. L'apprentissage dans la pratique implique le drill (« Abrichtung »), l'entraînement et l'exposition répétée à l'usage, c'est-à-dire « l'exercice à énoncer certains mots dans certaines situations » (Moyal-Sharrock, 2012 : 215). Le drill s'entend au sens d'une méthode fondée sur l'imitation qui implique une interaction dans laquelle un agent « montre comment utiliser un mot » (« vormachen ») et l'autre l'imité (« nachmachen »).

L'intérêt majeur de la notion d'usage pour la traduction consiste en premier lieu dans son accessibilité à l'observation et à l'acquisition par l'apprentissage dans la pratique. En second lieu, son intérêt réside dans le fait qu'il soit le révélateur du sens (Laugier, 2009 : 52) de telle sorte que la question de l'intention auctoriale, au demeurant inaccessible au traducteur, devient superfétatoire. En d'autres termes, le dire et le sens étant inextricablement liés, la distinction entre le sens et le vouloir dire n'est pas opératoire.

En opérationnalisant les concepts d'usage et de pertinence, notre méthode permet une sélection adéquate, c'est-à-dire apte à faire émerger le sens, d'une solution de traduction parmi un ensemble de solutions disponibles en tenant compte des connaissances thématiques pertinentes pour le destinataire et des structures de pertinences inhérentes à la langue d'arrivée. Cette méthode permet, par voie de conséquence, d'activer les schèmes d'interprétation et les potentialités de sens qui leur sont inhérentes. La sélection pertinente se révèle dans l'usage d'un appareil conceptuel et terminologique conforme au corpus d'une discipline donnée, d'une part, et, d'autre part, dans le respect des solidarités lexicales et syntaxiques ainsi que des conventions stylistiques qui lui sont propres. De fait, cette méthode participe de la vision synoptique de la problématique abordée par le texte traduit et elle permet à l'utilisateur de la traduction de (mieux) s'orienter (Schlicht von Rabenau, 2014; Schulte, 2016). Qui plus est, la méthode que nous proposons permet au traducteur d'acquérir l'aptitude à écrire de façon naturelle ce qui est considéré comme la plus haute marque de qualité d'un texte traduit (Salkie, 1997).

## 5. Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire qu'à condition de considérer l'interprétation comme une opération clé, la traduction juridique sera à même de s'affranchir du carcan dans lequel l'a enfermée l'approche logico-positiviste. En effet, si le sens n'est pas prédonné, mais se construit, l'interprétation constitue l'unique opération qui permet d'y accéder (Schütz, 2004b) et acquiert de fait le statut d'une notion centrale.

En l'absence de règle permettant le passage d'un univers sémantique à un autre et faute de méthode de traduction *per se*, la méthode fondée sur l'apprentissage des pertinences thématiques et interprétatives, d'une part, et d'autre part, sur l'observation et l'apprentissage de l'usage semble être un outil pratique adapté pour permettre au traducteur de se libérer par lui-même du « piège à mouches » (RP, § 309), où plutôt « du piège à étiquettes » (Durieux, 2009 : 353). En fournissant au traducteur les outils méthodologiques pour apprendre les règles de l'usage pourvu de sens dans chacune de ses langues de travail, la méthode que nous proposons permet au traducteur d'être à même de « savoir comment continuer, comment aller par-delà le contexte d'apprentissage vers de nouveaux usages dans de nouveaux contextes » (Moyal-Sharrock, 2012 : 229). En mettant l'accent sur les notions d'usage, de pertinence, et donc aussi sur celle d'interprétation qui leur est intrinsèquement liée, cette méthode permet non seulement de produire des traductions pertinentes, mais ouvre aussi le champ à la créativité du traducteur. De fait, elle contribue aussi à améliorer la perception du texte traduit et du traducteur aux yeux des utilisateurs.

## Bibliographie

- Alloa, Emmanuel. 2009. Metaxu. Figures de médialité chez Aristote. *Revue de Métaphysique et de Morale*, 02(62): ss. 247-262.
- Aristote. 2014. *Métaphysique*. In *Oeuvres complètes*, red. Pierre Pellegrin. Paris: Flammarion.
- Berner, Christian. 2007. *Au détour du sens*. Paris: Les Editions du Cerf.

- Biel, Lucja, Jan Engberg. 2013. Research models and methods in legal translation. *Linguistica Antverpiensia - New Series - Themes in Translation Studies*(12): ss.1-11.
- Cassin, Barbara. 2016. *Éloge de la traduction*. Paris: Fayard.
- Cavell, Stanley. 2009. *Dire et vouloir dire*. Paris: Les Editions du Cerf.
- Dewey, John. 2014. *La quête de la certitude*. Paris: Gallimard.
- Durieux, Christine. 2009. Vers une théorie décisionnelle de la traduction. *Revue LISA / LISA e-Journal [En ligne]*, VII(3): 350-368, (consulté le 5 juin 2017).
- Endress, Martin. 2006. *Alfred Schütz*. Konstanz: UVK Verlagsgesellschaft.
- Foucault, Michel. 1969. *L'archéologie du savoir*. Paris: Gallimard.
- Froeliger, Nicolas. 2013. *Les noces de l'analogique et du numérique*. Paris: Les belles lettres.
- Galdia, Marcus. 2017. *Lectures on Legal Linguistics*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Gambier, Yves. 2007. Y-a-il place pour une socio-traductologie. In *Constructing a sociology of translation*, red. Michaela Wolf et Alexandra Fukari, 205-218. Amsterdam, Philadelphia (Pa.): J. Benjamins.
- Greisdorf, Howard. 2000. Relevance: An Interdisciplinary and Information Science Perspective. *Informing Science: The International Journal of an Emerging Transdiscipline*, volum 3, n°2: 68-71, [https://www.informingscience.org/Journals/Informing\\_SciJ/Articles/?/volume=3-2000](https://www.informingscience.org/Journals/Informing_SciJ/Articles/?/volume=3-2000) (consulté le 5 mai 2015).
- Hacker, Peter, M. S. 1997. *Wittgenstein im Kontext der analytischen Philosophie*. Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Halliday, Michael. 1975. *Learning How to Mean: Explorations in the Development of Language*. Londres: Edward Arnold.
- Kellerwessel, Wulf. 2009. *Wittgensteins Sprachphilosophie in den "Philosophischen Untersuchungen"*. Eine kommentierende Ersteinführung. Frankfurt: Ontos Verlag.
- Laugier, Sandra. 2009. *Wittgenstein. Le sens de l'usage*. Paris: Vrin.
- Laugier, Sandra, Sabine Plaud et Christiane Chauviré. 2009. *Lire les Recherches Philosophiques*. Paris: Vrin.
- Legallois, Dominique et François, Jacques. 2011. La linguistique fondée sur l'usage : Parcours critique. *Travaux de linguistique*(62): ss. 7-33.
- Moyal-Sharrock, Danièle. 2012. *De la certitude contre le nativisme*. In *Lectures de Wittgenstein*, red. Christiane Chauviré et Sabine Plaud, 209-232. Paris: Ellipses.



- Niggli, Marcel, Alexander et Marc Amstutz. 2006. Recht und Wittgenstein IV. Zur sprachtheoretischen Unmöglichkeit der Gewaltenteilung. In *Du monde pénal. Droit pénal, criminologie et politique criminelle, police et exécution de sanctions, procédure pénale. Mélanges en l'honneur de Pierre-Henri Bolle*, red. Piermarco Zen-Ruffinen, 157-171. Bâle.
- Ost, François. 2009. *Traduire: Défense et illustration du multilinguisme*. Paris: Fayard.
- Perreau, Laurent. 2010. Le monde de la vie. In *Lectures de Husserl*, red. Jocelyn Benoist et Gérard Vincent, 251-272. Paris: Ellipses.
- Rastier, François. 2001. *Art et sciences du texte*. Paris: Presses universitaires de France.
- Rastier, François. 2003. Herméneutique et linguistique : dépasser la méconnaissance. *Revue - texto [en ligne]*. [http://www.revue-texto.net/Dialogues/Debat\\_Hermeneutique/Rastier\\_Herm-et-ling.html](http://www.revue-texto.net/Dialogues/Debat_Hermeneutique/Rastier_Herm-et-ling.html) (consulté le 4 avril 2016).
- Reiss, Katharina. 1971. *Möglichkeiten und Grenzen der Übersetzungskritik: Kategorien und Kriterien für eine sachgerechte Beurteilung von Übersetzungen*. München: Hueber.
- Salkie, Raphaël. 1997. Naturalness and Contrastive Linguistics. In *Practical Applications in Language Corpora*, red. Lewandowska-Tomaszczyk Barbara et Patrick James Melia, 297-312. Lodz: Lodz University Press.
- Sandrini, Peter. 2017. Der Wert ungleicher Lösungen: Wider ein unangebrachtes Äquivalenzdenken. In *Quo Vadis, Rechtsübersetzung?*, red. Jana Raksanyiova, 77-99. Bratislava: Univerzita Komenského, v Bratislave.
- Šarcevic, Susan. 1997. *New Approach to legal translation*. The Hague: Kluwer Law International.
- Schlicht von Rabenau, Mathias. 2014. *Der philosophische Begriff des Gebrauchs*. Münster: mentis.
- Schröder, Jan. 2012. *Recht als Wissenschaft. Geschichte der juristischen Methodenlehre in der Neuzeit (1500-1933)*. München: C. H. Beck.
- Schulte, Joachim. 2016. *Wittgenstein. Eine Einführung*. Stuttgart: Reclam
- Schütz, Alfred. 2003a. *Theorie der Lebenswelt 1. Zur pragmatischen Schichtung der Lebenswelt*. Konstanz: UVK Verlagsgesellschaft.

- Schütz, Alfred. 2003b. *Theorie der Lebenswelt 2. Zur kommunikativen Ordnung der Lebenswelt*. Konstanz: UVK Verlagsgesellschaft mbH.
- Schütz, Alfred. 2004a. *Der Sinnhafte Aufbau der sozialen Welt*. Konstanz: UVK Verlagsgesellschaft.
- Schütz, Alfred. 2004b. *Relevanz und Handeln 1. Zur Phänomenologie des Alltagswissens*. Konstanz: UVK Verlagsgesellschaft mbH.
- Schütz, Alfred. 2010. *Zur Methodologie der Sozialwissenschaften*. Konstanz: UVK Verlagsgesellschaft mbH.
- Siever, Holger. 2010. *Übersetzen und Interpretation. Die Herausbildung der Übersetzungswissenschaft als eigenständige wissenschaftliche Disziplin im deutschen Sprachraum von 1960 bis 2000*. Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Sperber, Dan et Deirdre Wilson. 1989. *La pertinence: Communication et cognition*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Staudinger, J. 2010. *Kommentar zum Bürgerlichen Gesetzbuch mit Einführungsgesetz und Nebengesetzen*. Berlin: Sellier – de Gruyter.
- Stegmaier, Werner. 2008. *Philosophie der Orientierung*. Berlin: Walter de Gruyter.
- Taylor, Charles. 2017. *Das sprachbegabte Tier. Grundsätze des menschlichen Sprachvermögens*. Berlin: Suhrkamp.
- Tyulenev, Sergey. 2012. *Applying Luhmann to translation studies*. New York (N.Y.); London: Routledge.
- Tyulenev, Sergey. 2014. *Translation and Society. An introduction*. London; New York: Routledge.
- Wittgenstein, Ludwig. 2004. *Recherches Philosophiques*. Paris: Gallimard.
- Wolf, Michaela et Alexandra Fukari. 2007. *Constructing a sociology of translation*. Amsterdam, Philadelphia (Pa.): J. Benjamins.